№ 102 — 18me année

Le numéro 10 centimes

Mardi 7 Septembre 1920

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone No 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à revocation écrite et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi des numéros	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

On demande à louer

appartement

de 3 à 4 chambres environ

S'adresser au Bureau du Journal.

On cherche pour le 15 septembre ou avant, une

Jeune fille

pour le service de table et de chambres.

Bonne occasion d'apprendre à bien faire la cuisine.

S'adres. au journal.

Jeune homme

22 ans, connaissant les deux langues nationales cherche place dans un bureau

S'adresser au bureau du Journal

Quelques jeunes filles pourraient entrer en apprentissage comme

pierristes

S'adres. chez Edmond Rappaz, à Sion.

Un avenir assuré!

Profitez!

Faites vos achats pendant que le change suisse est favorable.

A vendre, pour raisons de famille, une ferme dans le Jura français, de la contenance de 20 hectares, pour un entretien de 10 à 12 vaches toute l'année, avec bâtiment et grange, etc., champ, jardin, forêt, flachaîre, pour le prix en bloc de 6,000 francs argent suisse, et 11,000 francs argent français.

On vendrait du foin de la dernière récolte pour l'hivernage de 4 vaches.

S'adresser bureau du Journal.

A LOUER

jolie chambre meublée indépendante.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

On demande

à louer

pour 1 mois, une jolie chambre meublée.

Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

Bon café ouvrier

A remettre

pour cause de départ.

S'adresser à Mlle Delmonté, chez M. Belleti, rue de la Fontaine 85, Genève.

A vendre

1 tapis (chemin natte) usagé mais en parfait état. Valeur 40 frs. cédé à 25 francs.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A vendre

joli chien de garde, race fantaisie.

Faire offres au journal.

Escargots

H. Cornamusaz à Pampigny (Vaud) est acheteur d'escargots coureurs et bouchés, au plus haut prix.

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres

TAMPONS

Imprimerie Gessler, Sion

A vendre à Sion

une place á bâtir

de 480 m2. sur l'Avenue de la gare et

un cafe en ville de Sion

avec 25,000 l. fendant 1er choix; 10,000 de 1918 et 15,000 de 1919

S'adresser à **Joseph Meyer, à Sion.**

Maison de 1er ordre cherche à louer

grand magasin avec vitrines à Sion, Rue du Grand Pont. Offres sous chiffres X 5550 Q à la Publicitas de Lausanne.

Nous offrons, jusqu'à épuisement du stock,

Fusils **Hammerless** cal. 16

garantie pour poudre pyroxylée

à fr. 300.—, 325—, 350.—

Munition - Accessoires - Réparations - Echange

Fabrique d'Armes et Machines

Widmer Frères, Neuchâtel

Téléphone 95

Autorisé par le gouvernement bernois

Grande Loterie

Au profit de la réédification du Vieux-Cerlier

205,581 lots en argent comptant s'élevant à frs.

500000

Gros lot francs

100000

Gain immédiatement visible! Nouveau: Lots de consolation!

Gagnants:

1	LOT à fr.	100.000	**100.000**	2 lots de consolations à fr.		250	500
1	„ à „	25.000	**25.000**	40	LOTS à „	100	4.000
1	„ à „	10.000	**10.000**	100	„ à „	50	5.000
1	„ à „	2.500	2.500	400	„ à „	20	8.000
5	„ à „	1.000	5.000	1.000	„ à „	10	10.000
10	„ à „	500	5.000	4.000	„ à „	5	20.000
20	„ à „	550	5.000	200.000	„ à „	1.50	300.000

Système de tirage avec gagnants garantis!

Séries de 5 billets à fr. 1.—

☞ Chaque série est gagnante

Celui qui achète une série, réalise certainement un gain s'assure en outre un billet de priorité pour le 2me tirage dont les gagnants principaux toucheront fr. 100,000, 25,000, etc.

Tous les lots sont payés au comptant, sans déduction.

5 séries soit 25 billets ne coûtent que fr. 23.50

10 séries soit 50 billets ne coûtent que fr. 46.

Finance pour l'envoi des billets et la liste de tirage 30 ct.

S'adresser à

L'Unioin-Banque S. A. Berne Monbijoustrasse 15.

Téléphone 4830, 4834 et 4849

Compte de chèques postaux III/1391

Bulletin de commande. A l'UNION-BANQUE S.A., BERNE, Monbijoustrasse 15.

Le soussigné commande par la présente ..... * séries (de 5 billets avec gagnant assuré)

..... * billets (isolés sans garantie de gain)

de Loterie VIEUX-CERLIER. Le montant de frs..... plus 30 centimes pour le port et la liste de tirage* a été versé par moi à votre compte de chèques postaux III/1391* peut être pris sur moi en remboursement, frais y compris. *Biffer ce qui ne convient pas.

Adresse exacte: .....

Revendeurs demandés

Uniquement la marque:

Deux Mineurs

garantit l'authenticité du véritable

Savon au Lait de Lis

BERGMANN

très apprécié par sa pureté, son velouté et son fort rendement Par l'emploi journalier disparaissent toutes les impuretés de la peau. C'est encore toujours un moyen efficace d'obtenir un teint pur et délicat. — En vente partout.

BERGMANN & Co Zurich

Le morceau Fr. 1.60

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMISSION

de

Bons de caisse 6% de la Confédération suisse

IIIme série, à 2, 3 et 5 ans, pour le ravitaillement du pays

et la

Conversion immédiate des Bons de caisse 5% échéant au 5 nov. 1920

Le prix de vente est fixé **au pair** pour les trois catégories de Bons de caisse, avec décompte d'intérêt au 5 septembre 1920. L'intérêt sera bonifié à 6% l'an sur les achats effectués antérieurement au 5 septembre 1920.

La **conversion** s'effectue également **au pair.**

L'émission des Bons de caisse 6% et la conversion auront lieu **du 26 août au 18 septembre 1920 inclusivement.**

Ces Bons de Caisse, 3me série, seront acceptés par la Confédération, en tout temps au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

On souscrit auprès de toutes les banques, banquiers et caisses d'épargne de la Suisse qui tiennent des prospectus, ainsi que des bulletins de souscription et de conversion à la disposition du public.

BERNE, le 24 août 1920.

Le Département fédéral des Finances

J. MUSY.

Ouverture de la Saison d'Automne

MAGASINS EMILE GÉROUDET & FILS, SION

Deux semaines de Vente réclame

Lundi 6 septembre au Lundi 20 septembre

RABAIS 20%

sur toutes les confections pour dames, saison d'été, Costumes, Robes, Peignoirs, Jupons, Blouses

Rabais 10% sur les autres articles

Confections pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus, Complets en drap, mi-drap, coton
Swæters, caleçons, camisoles, chemises, bas sport, chaussettes. gants cravates.
Chapeaux, casquettes, bretelles, cols et manchettes

Couvertures de laine blanches et Jacquard

Couvertures ordinaires et couvre-lit

Vraies occasions pour trousseaux de collégiens et écoles normales

Grand assortiment de bas et lingerie pour dames
Toiles mi-fil et coton pour draps de lit

Draperies, Futaines
Flanelle, coton, satinettes
Oxfords, Zéphirs

Vente au comptant

Tissus noirs et marines pour Robes et Costumes

N.—B. — Nos marchandises sont toujours marquées en chiffres connus. Les prix sont nets pour les articles affichés.
Nous n'accordons pas de rabais sur les casquettes et uniformes de collège.

Petit moulin agricole et pour l'industrie

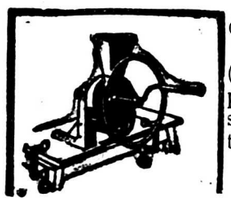

de **fabrication très solide et durable**

(Acier Siemens Martin et rouages en fonte de première qualité). Moud parfaitement toutes les sortes de grains. Peut aussi être livré avec tamis. Monté pour moteur ou manivelle.

Prix avantageux.

On cherche représentants — Prospectus à disposition.

Représentant général: Hch. Harder, Berne

ABONNEZ-VOUS AU

„Journal et Feuille d'Avis du Valais"

CIDRE de Ire qualité

en fûts et en bouteilles à un prix très modeste. Se recommande, **SOCIETE DE L'EMMENTHAL** pour l'Utilisation des Fruits **RAMSEI.** Garanti 1er degré LUCERNE 1920. Demandez s. v. p. le prix-courant.

Société pour l'utilisation des fruits à MORAT

Nous livrons du Cidre pur jus de pommes et poires en fûts prêtés de 50-130 litres à **28 cts.** le litre

130-250 litres à **27 cts.** le litre

contre remboursement. Qualité excellente. — Diplôme 1re classe.

Cidrerie de Morat

Le communisme en Italie

—o—

L'action communiste des ouvriers métallurgistes italiens s'étend d'une manière inquiétante. A l'heure actuelle, tous les établissements métallurgistes de l'Italie septentrionale et centrale de Turin à Milan jusqu'à Naples sont occupés par les rouges.

Des dépêches concordantes arrivent à ce sujet de Novi-Ligure, Bergame, Plaisance, Novare, Legnano, Florence, Pistola, Livourne, Bologne, Terni ,Alexandrie. A Venise, les ouvriers ont occupé l'arsenal; à Domodossola, l'usine métallurgique Caloca. Le mouvement semble devoir s'étendre jusqu'à Palerme. Il gagne aussi d'autres industries: ainsi, à Somma-Lombardo, la fabrique de draps Musterts; à Milan, les usines de la société italienne pour la production de l'oxygène, cette dernière parce que la Société obéissant aux ordres de la Fédération industrielle, se refusait à fournir l'oxygène nécessaire pour la continuation du travail dans les établissements métallurgiques.

Un incident sanglant s'est produit à Gênes. Pendant que les ouvriers procédaient à l'occupation des usines Odera, une rencontre se produisit entre ceux-ci et la garde royale. Il y a eu un mort et cinq blessés. Le « Corriere della Sera » dit que les gardes étaient sur le point d'être désarmés quand ils firent feu contre les ouvriers. Le « Secolo », par contre accuse les agents d'avoir provoqué ce tragique incident par leur vivacité.

A Turin, des ouvriers ont lancé des bombes du toit de l'établissement du Lingosto sur des agents de police, qui se rendaient dans l'intérieur du bâtiment pour saisir des mitrailleuses. Il n'y a eu heureusement pas de victimes.

On se demande quelle est l'attitude du gouvernement italien en présence de cette situation. S'il faut en croire le « Secolo », il aurait décidé de rester neutre dans le conflit. Ceci paraît au premier abord assez anormal; mais il ne faut pas oublier que le ministre du travail, M. Labriola, est un socialiste. On dit même qu'il paraît favoriser les ouvriers. Le « Giornale del Popolo » écrit:

« Nous rappelons que vers la fin de la dernière session du Parlement, M. Labriola a fait des déclarations qui exprimèrent le principe de la gestion directe des fabriques par les ouvriers. Le ministre a dit alors qu'il étudiait un projet de loi par lequel les ouvriers, constitués en coopérative, offrant des garanties de solvabilité, pourraient assumer, de droit, la gestion des usines. »

De son côté, l'« Epoca » de Rome écrit au sujet de l'attitude du ministre Labriola:

« Il n'y a que deux solutions logiques: ou l'on croit malgré les nombreuses preuves, à la formule « les fabriques aux ouvriers », et alors on doit être nettement, ouvertement, soviétiste et révolutionnaire; ou bien l'on pense qu'une telle expérience jetterait dans l'anarchie et le chaos l'industrie italienne, et avec elle tout le pays et alors on doit prêter main forte à ceux qui cherchent à étouffer le feu et à redonner aux masses le sentiment de la réalité, mais l'on ne peut rester neutre, surtout si on a l'honneur d'être ministre d'un Etat, qui du moins pour le moment n'est pas et ne veut pas être bolchéviste. Il est vrai que M. Labriola est socialiste, mais il n'est pas encore ministre d'un Etat socialiste et il a le devoir de ne pas se donner le luxe d'affirmer des principes qui non seulement peuvent nuire à l'action du gouvernement, mais encore à l'Etat qu'il est appelé à administrer et à défendre. »

Il est juste d'ajouter que les socialistes italiens sont divisés en deux fractions: d'un côté les communistes et de l'autre les socialistes légalitaires non partisans de l'action directe.

Parmi ces derniers se rangent les députés Turati, Trèves, Prandini, qui viennent de lancer un manifeste disant entr'autres:

« Tout en restant fermes dans la conception classique du socialisme, nous estimons qu'il est urgent d'abandonner le programme catastrophique et nous nous déclarons d'accord pour l'intensification du travail dans le parlement, les communes et les associations économiques pour la constitution d'une société socialiste. »

Ce manifeste est également signé par le secrétaire général de la Fédération des métallurgistes Buozzi, qui s'est lui-même opposé à l'occupation des usines.

Une conférence aura lieu les 19 et 20 septembre à Reggio Emilia entre les socialistes centralistes aux fins d'établir un programme d'action.

SUISSE

—o—

Accidents

A Maur, (Zurich), le domestique Charles Kraehbugl, Bernois, 60 ans, rentrant à la maison en état d'ébriété, se heurta contre une pioche et se fructura le crâne. On le trouva le lendemain matin étouffé, le visage contre terre.

— Un employé de chemin de fer, M. Henri Corti, syndic de Biasca (Tessin), a été écrasé entre deux wagons, tandis qu'il surveillait une manœuvre.

M. Corti était père de famille.

— Jeudi soir, M. Naroni Beleore, ressortissant italien, âgé de 56 ans, passant sur la route qui longe le lac de Zurich, près de Thalwyl a été renversé et tué net par une automobile qui a poursuivi sa route dans la direction de Zurich.

— A Mumliswil (Soleure), Mme veuve Anne-Marie Jaeggi, âgée de 89 ans, mère de M. Jaeggi, ancien conseiller national, à Bâle, s'étant trop approchée de son foyer, son tablier prit feu. La pauvre femme fut atrocement brûlée. Son état est désespéré.

La hausse des taxes postales

L'administration postale cherche à réduire le déficit par une augmentation des taxes postales, d'après laquelle l'affranchissement correspondrait au poids des lettres. Dans le rayon local, l'affranchissement des lettres jusqu'à 50 grammes sera de 10 centimes, et celui des envois de plus de 50 grammes, de 20 centimes. Pour un rayon plus étendu, les lettres ordinaires coûteront 20 centimes jusqu'à 50 grammes et 30 centimes jusqu'à 250.

Distribution postalele dimanche

Une conférence s'est réunie vendredi après midi à Berne, sous la présidence de M. Furrer, directeur des postes, des représentants du commerce et des arts et métiers.

Les délégués se sont unanimement prononcés contre la suppression de la distribution du dimanche. Ils ont demandé que les bureaux soient ouverts le matin à 7 h. 30 et que l'interruption de midi 30 à 1 h. 30 soit supprimée le samedi, pour que les maisons fermant leurs bureaux l'après-midi, puissent expédier leur courrier en temps voulu.

Le directeur des postes a promis d'examiner les demandes formulées.

Comptoir suisse de Lausanne

L'Office des logements du Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles a été confié au Bureau de renseignements de Lausanne (Galeries du Commerce), qui donnera, verbalement ou par correspondance, tous les renseignements utiles.

On recommande instamment aux visiteurs de retenir à l'avance leurs logements en s'adressant au plus tôt au dit Bureau en spécifiant s'ils désirent un logement à l'hôtel ou chambre particulière.

Pendant la durée du Comptoir, le Bureau de renseignements fonctionnera comme office de logement, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures (samedis après-midi et dimanche exceptés). Un Bureau auxiliaire sera ouvert à l'hôtel Continental (en face de la Gare) toute la journée et le soir à l'arrivée des trains, samedis et dimanches y compris.

CANTON DU VALAIS

Grand Conseil

Séance de vendredi soir 3 septembr.

Interpellation Evéquoz sur l'Internat du Collège de Sion

Afin de pouvoir terminer la session samedi matin, le Grand Conseil a tenu vendredi à 2 heures 30 une séance de relevée.

Au début de la séance, M. Raymond Evéquoz développe l'interpellation qu'il a déposée avec tous les députés du Centre concernant la création d'un Internat au Collège de Sion. Il dit, en commençant tout l'intérêt qu'il y a, pour un canton progressiste, de former dans les établissements d'enseignement secondaire, des élites intellectuelles également bien formées et bien trempées et quant à l'esprit et quant au cœur.

Il reconnaît ensuite bien volontiers que nos trois collèges sont bien dirigés, qu'ils sont dotés d'un corps professoral généralement qualifié, que deux d'entr'eux, ceux de Brigue et de St-Maurice ont, en outre, le privilège de posséder des pensionnats bien agencés et bien fréquentés.

Seul le collège de Sion ne possède point d'Internat. Il semble, aux milieux intéressés du Centre, que le moment est venu de songer sérieusement à la création d'un Internat pour le collège de Sion. Sans cet internat, le collège ne peut pas se développer. De nombreuses tentatives ont été entreprises ces dernières années par le Dt de l'Instruction publique, mais elles ne paraissent pas avoir donné la participation désirable.

L'Etat ne pourrait-il pas se mettre en rapport avec la ville de Sion pour donner à cette question si brûlante de l'Internat, une solution définitive avant qu'il soit longtemps. Les interpellateurs ont confiance dans l'esprit bienveillant qui a toujours animé le Conseil d'Etat et spécialement le chef du Département de l'Instruction publique à l'égard du collège de Sion et ils espèrent que ce qu'ils appellent le complément nécessaire d'un bon collège sera réalisé dans un avenir très prochain.

M. Burgener, Chef du Département de l'Instruction publique, répond à l'interpellant au nom de Conseil d'Etat. Il est heureux que M. Evéquoz n'ait pas ressuscité une légende qui semble s'accréditer dans certains milieux, suivant laquelle le Chef du Département de l'Instruction publique aurait des préférences marquées pour les collèges de Brigue et de Saint-Maurice et qu'il négligerait volontiers tout ce qui touche au collège de Sion.

Le Chef du Département saisit l'occasion qui lui est fournie pour détruire cette légende et pour affirmer bien haut qu'il entoure les trois collèges de la même sollicitude et de la même affection. Il rend hommage en passant, au corps professoral des trois collèges qui nous forment une jeunesse intellectuelle apte à affronter les études universitaires avec succès.

Nos collèges — le collège de Sion pas plus que les autres — ne fournissent des ratés. C'est une preuve que notre enseignement supérieur est bon et pratiquement orienté. Il va sans dire que les collèges ne peuvent prospérer que s'ils peuvent mettre à la disposition des élèves qui les fréquentent des Internats et Pensionnats offrant toute confiance.

Le Chef du Département doit convenir que, Sion, sous ce rapport, est bien moins partagé que les deux autres collèges; aussi la question de l'Internat de Sion a-t-elle préoccupé le Département de l'Instruction publique les 10 dernières années et surtout depuis le jour où nous avons annexé au Collège l'Ecole Industrielle supérieure. C'est cette section du Collège de Sion qui souffre spécialement de l'absence d'Internat. Le collège classique a du moins à sa disposition, au Séminaire, un Internat pouvant recevoir une quarantaine d'élèves. L'Ecole industrielle supérieure en est privée.

M. Burgener rappelle les multiples efforts accomplis ces dernières années pour monter au moins un Internat provisoire. Les différentes solutions adoptées n'ont pas été satisfaisantes. Il est par conséquent d'accord avec les interpellants qu'il y a lieu de faire le pas décisif. Et ici, il se présente heureusement une occasion de faire d'une pierre deux coups. deux coups.

L'Ecole normale des Garçons se trouve être à l'étroit. Il n'y pas moyen d'y ouvrir les cours préparatoires reconnus nécessaires dans les milieux compétents. Le nombre de candidats que l'on peut y recevoir actuellement est notoirement insuffisant. Une construction ou l'achat d'un immeuble pour loger l'Ecole normale s'impose.

Le Conseil d'Etat, malgré les temps difficiles dans lesquelles les finances cantonales se débattent, a décidé de présenter dans la session de novembre un décret y relatif.

Nous pourrons ainsi disposer de l'aile du collège de Sion affectée à l'Ecole normale et et y loger l'Ecole Industrielle supérieure qui est à l'étroit et y installer également l'Internat si ardemment désiré. Ce serait une solution idéale. Espérons que le Grand Conseil qui a accueilli avec des marques approbatives, l'exposé de M. Evéquoz, réservera un accueil non moins bienveillant au décret que nous vous présenterons et ainsi nous aurons donné une solution heureuse à deux problèmes qui nous préoccupent ces derniers temps.

Le peuple à son tour ne nous marchandera pas cette approbation, puisqu'il y va du développement de l'enseignement secondaire et primaire.

M. Evéquoz, qui n'avait jamais douté de la bienveillance avec laquelle ses propositions seraient accueillies par le gouvernement, se déclare entièrement satisfait de la réponse que M. le Chef du Département de l'Instruction publique vient de faire et il espère que la solution idéale préconisée sera réalisée le plus tôt possible.

Loi sur l'assistance

Le Grand Conseil reprend l'examen de la loi sur l'assistance au chapitre V traitant des ressources de l'assistance.

Voici, en résumé, comment la loi fixe ces ressources:

Les communes pourvoient aux dépenses de l'assistance par les revenus du fonds des pauvres, par un prélèvement fait sur le produit de l'impôt et par les contributions à payer par les bourgeoisies; celles-ci doivent verser au fonds des pauvres le 50% de la finance perçue par l'agrégation des nouveaux bourgeois; elles remboursent aux municipalités les dépenses pour l'assistance des bourgeois par une contribution qui peut s'élever jusqu'au 50% de ces dépenses et pour autant que les recettes bourgeoisiales le permettent.

Il ne peut être fait de distribution en argent aux bourgeois, que pour autant que la bourgeoisie aura acquitté ses prestations pour l'assistance.

Toutes les communes doivent posséder un fonds suffisant pour les pauvres; au cas où les ressources ordinaires ne suffiraient pas pour constituer ou augmenter ce fonds, les communes seront autorisées à prélever un impôt spécial.

En cas de besoin, le Conseil d'Etat peut autoriser les communes à percevoir une taxe sur les objets et mobiliers de luxe, sur les bals, concerts et jeux publics, tombolas, lotos, sur les représentations théâtrales et cinématographiques, etc.

Il est créé, sous la dénomination de fonds cantonal de réserve et de secours pour l'assistance une fondation dont le siège est à Sion. Ce fonds sera alimenté et constitué par une contribution annuelle de l'Etat, à déterminer par le Grand Conseil; par une contribution des communes à fixer chaque année par l'Etat proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune; par toutes les libéralités, dons et legs dont il pourra être l'objet. Au cas où les ressources du fonds cantonal seraient insuffisantes, le Grand Conseil peut exiger le prélèvement d'un impôt spécial pour les nécessiteux.

Ce chapitre est adopté. Le chapitre VI a trait aux œuvres de prévoyance sociale et de relèvement moral. Il prévoit la création d'hôpitaux, asiles de vieillards, maisons de discipline et de travail que l'Etat pourra créer lui-même ou subventionner ceux qui seront créés ou entretenus par les districts, communes ou l'initiative privée.

Adopté avec l'invitation au Conseil d'Etat de s'occuper le plus tôt possible de ces institutions.

Le chapitre VII et dernier prévoit les dispositions pénales et diverses. Nous y mentionnons spécialement l'interdiction de la mendicité et des repas aux funérailles, scandaleuse habitude qu'on constate encore dans certaines communes.

La loi est adoptée dans son ensemble en premiers débats.

Transformations de l'Hôtel du gouvernement

Pour clore la séance, il est donné lecture d'un message du Conseil d'Etat relatif au projet de transformation de l'Hôtel du Gouvernement, dont nous avons parlé dans le dernier numéro.

Ce message fait ressortir l'insuffisance des locaux dont dispose actuellement l'Etat pour ses services et la nécessité d'aménager une salle convenable pour le Grand Conseil. Deux projets sont présentés: l'un consiste simplement dans la transformation intérieure de l'ancien arsenal en vue de l'aménagement des bureaux de l'Etat et le second constitue un plan d'ensemble avec salles du Grand Conseil, du Tribunal cantonal, locaux pour les commissions, dépôts d'archives, etc.; ce dernier, comme nous l'avons dit, prévoit également la transformation des bâtiments particuliers attenants à l'ancien arsenal et l'élargissement d'une partie de la rue de Conthey.

Cet objet est renvoyé à une commission de sept membres.

Séance de samedi 4 septembre

L'emprunt cantonal de deux millions

Le Grand Conseil adopte d'urgence en deux débats le décret concernant un emprunt cantonal de deux millions destiné à subvenir aux dépenses votées pour l'organisation de l'enseignement agricole, la restauration du Collège de Brigue, et la construction d'un bâtiment pour le contrôle des denrées alimentaires. Cet emprunt est prévu au taux de 6% et sera souscrit autant que possible à l'intérieur du canton. l'amortissement en est prévu dans le délai de 25 ans.

Le sanatorium de Montana

Le débat reprend sur l'épineuse question du choix de l'hôtel de Montana qui doit être transformé en sanatorium pour les tuberculeux.

Ensuite du télégramme de la Société de développement de Montana demandant que l'Hôtel du Golf ne soit pas acheté dans ce but en raison du préjudice qu'entraînerait pour la station la suppression du jeu de golf qui est une attraction mondiale, la commission a consulté les groupements et les communes intéressées, qui ont tenu une conférence à l'Hôtel du gouvernement. M. Nantermod, président de la S. D. de Montana, a donné connaissance d'une décision d'opposition formelle à l'achat de l'hôtel du Golf. Les communes de Montana, Chermignon et Randogne se sont également opposées pour des raisons hygiéniques et fiscales à l'achat des hôtels proposés. Cela étant, la commission estime plus sage de donner au Conseil d'Etat pleins pouvoirs pour traiter cette affaire et concilier les intérêts du pays avec ceux de la région intéressée.

M. Francis Burgener, en se déclarant adversaire de tous les pleins-pouvoirs, dit que c'est au Grand Conseil à se prononcer sur une question aussi importante et puisque la commission n'est pas à même de donner une solution définitive, il propose d'ajourner le vote du décret à la session de novembre.

Cette proposition est combattue par M. le Conseiller d'Etat Troillet, MM. Raymond Evéquoz et Crittin, qui font observer à M. Burgener qu'il ne s'agit pas ici de pleins-pouvoirs; mais de la simple exécution par le Conseil d'Etat d'un décret voté par le Grand Conseil, que d'autre part, la question de la création d'un sanatorium est urgente et que l'Etat se trouve en présence de promesses de vente qui ne peuvent être prolongées.

Un autre député du Haut-Valais, M. Walpen, (l'ex-candidat malheureux au Conseil d'Etat) sans se décourager par l'insuccès obtenu l'autre jour par son collègue M. Schroeter tente encore avant le vote final de glisser une pelure d'orange, afin de faire tomber le décret.

Dans un verbeux exposé il dit qu'on ne peut songer à créer ce sanatorium sans mettre à la disposition de l'Etat un crédit de 1,500,000 dont 800,000 pour le bâtiment et 700,000 pour les frais d'exploitation.

M. le Conseiller d'Etat Troillet n'a pas de peine à démontrer, avec exemples à l'appui, l'absurdité du raisonnement de M. Walpen.

L'amendement de M. Walpen est repoussé à la presqu'unanimité et le décret voté en seconde lecture avec insertion au procès-verbal de la séance que le Conseil d'Etat, dans ses pourparlers pour l'achat d'un hôtel traitera au mieux des intérêts du pays.

Décrets divers

Le Grand Conseil adopte les décrets suivants:

1. Décret concernant l'élargissement de la route cantonale du Simplon à l'entrée sud-est de Martigny-Ville (1ers et seconds débats).

2. Décret classant la route Sion-Nendaz, jusqu'à Basse-Nendaz, en route cantonale.

3. Décret concernant la correction de la route Sion-Rawyl à la sortie de la ville de Sion. Cette nouvelle section de route longera la Sionne jusqu'à la croix située vers la Brasseserie St-Georges, soit sur une longueur de 650 m. Elle est destinée à remplacer la route actuelle et la forte rampe vers le temple protestant.

4. Décret concernant l'allocation pour 1920 aux magistrats et fonctionnaires de l'ordre judiciaire, d'une augmentation de 40% des traitements fixés par le décret du 13 novembre 1914. Le projet prévoyait 30% et c'est sur la proposition de M. Leuzinger que la majoration a été portée à 40%.

Il est accordé au Conseil d'Etat environ frs. 30,000 de crédits supplémentaires concernant l'augmentation des traitements du personnel enseignant des Collèges, l'indemnité aux sœurs chargées de l'Ecole normale des filles et divers travaux sur les routes.

Juridiction des juges-instructeurs

Pour terminer la session, il reste le décret fixant la juridiction des juges-instructeurs qui va donner lieu à un débat long et animé.

On sait que le nouveau Code de procédure civile, a réduit à 9 le nombre des juges-instructeurs. Il a donc fallu remanier les arrondissements judiciaires et réunir l'un ou l'autre district sous la houlette du même juge.

Voici comment le Conseil d'Etat répartit cette juridiction dans son projet:

Art. 2. — Il y a un Juge instructeur:

a) pour les districts de Conches, Rarogne Oriental et Brigue, avec siège à Brigue.

b) pour le district de Viège, avec siège à Viège;

c) pour les districts de Rarogne Occidental et Loèche, avec siège à Loèche-Ville;

d) pour le district de Sierre, avec siège à Sierre;

e) pour le district de Sion, avec siège à Sion.

f) pour les districts d'Hérens et de Conthey avec siège à Sion;

g) pour le district de Martigny, avec siège à Martigny-Ville;

h) pour le district d'Entremont, avec siège à Sembrancher;

i) pour les districts de Monthey et de St-Maurice, avec siège à Monthey.

Le district de St-Maurice ne peut se consoler de la perte de son juge-instructeur. M. Pellissier descend de son fauteuil présidentiel pour essayer d'attendrir les députés en démontrant l'importance historique de St-Maurice et, afin d'éloigner des lèvres ce calice amer, il propose d'ajourner à la session de novembre une décision à ce sujet.

De son côté, M. le Dr. Coquoz propose de rattacher les communes de Finhaut, Salvan, Vernayaz et Dorénaz à la juridiction du juge de Martigny.

Après une intervention de M. Kuntschen, chef du Département de Justice et Police, la proposition de renvoi est écartée et le Grand Conseil vote la réunion du district de St-Maurice à la juridiction de Monthey; moins les communes de Finhaut, Salvan, Vernayaz et Dorénaz qui sont rattachées à celle de Martigny.

La commission propose d'autre part, contrairement au projet, de rattacher Rarogne-Occidental au district de Viège.

Cette proposition combattue par M. Raymond Lorétan et M. Kuntschen, conseiller d'Etat, et défendue par MM. Roth et Im Boden, est finalement adoptée à une grosse majorité.

Le décret est voté.

La session est close.

Emprunt valaisan

Une conférence a eu lieu le 28 août, à Sion à l'Hôtel du Gouvernement, entre le Chef du Département des Finances et les représentants des Banques du Valais. La conférence s'est occupée de l'émission prochaine d'un emprunt par le canton du Valais.

Il est question de deux millions, avec un taux d'intérêt du 6%.

Le produit de l'emprunt est destiné surtout à l'établissement de l'école d'agriculture, voté par le peuple il y a quelqaes mois.

Il faut espérer que le but de l'emprunt et ses conditions favorables, ainsi que la faculté qui sera accordée de libérer les souscriptions dans l'espace de plusieurs mois, engageront les citoyens valaisans à réserver leurs fonds et à les placer dans les obligations qui leur seront offertes dans quelques semaines.

Le marché des vendanges 1920

Il est utile, croyons-nous, d'attirer l'attention des producteurs et des négociants en vins sur le resserrement actuel du marché de l'argent, resserrement provoqué par la demande continue, soit du commerce et de l'Industrie, soit des administrations publiques (communes, cantons, Confédération).

En vue de la récolte prochaine et pour faciliter les transactions futures, acheteurs et vendeurs pourraient, nous semble-t-il, convenir d'un échelonnement du payement des vendanges, en tenant compte des intérêts, naturellement.

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, cette façon tout équitable d'agir aurait pour effet, non pas une baisse des prix, mais au contraire, un écoulement plus facile, plus rationnel, voire même plus rémunérateur de la belle récolte prochaine. Du reste, cette manière de faire a déjà été consacrée par nombre de négociants et viticulteurs qui s'en sont montrés absolument satisfaits; il suffirait simplement que la mesure se généralisât pour amener une détente susceptible de faciliter dans une large mesure la question des prix.

Chambre Valaisanne de Commerce.

Exigez le Luy Cocktail servi dans sa bouteille original avec un zeste de citron

FAITS DIVERS

La course Brigue-Genève

La course Brigue-Genève, organisée par l'Union cycliste suisse, en remplacement du classique Berne-Genève, a remporté hier un grand succès sur les 214 kilomètres du parcours.

Le départ donné à Brigue, à 8 heures du matin, a vu 28 coureurs s'enfuir à 30 kilomètres à l'heure, dans la direction de Genève, et peu à peu tous les hommes inférieurs ou victimes de crevaisons sont lâchés, sans qu'ils puissent rejoindre. C'est ainsi que se forma un peloton de 18 coureurs, qui comprenait tous les as du guidon et qui a passé à Sion à 10 heures, à Vevey à 1 heure, et 18 hommes étaient encore à Lausanne à 1 h. 39. Rheinwald, qui a « crevé », est à deux minutes.

Profitant de la confusion inévitable à un contrôle fixe, le coureur Rochat, de Genève, se sauve à toute vitesse, et courageusement se lance vers le but, tandis que le groupe se reforme et commence à lui donner la chasse. Mais c'est peine perdue et Rochat termine premier avec 7 m. 4 s. 3/5 d'avance sur un peloton de douze coureurs qui franchissent la ligne d'arrivée en peloton et que les juges classent comme suit:

1. Rochat, Genève, en 7 h. 40 m. 56 s.; moyenne 30 km. à l'heure; 2. Widmer, Genève;

3. Maffeo, Genève; 4. Collé, Genève; 5. Francescou, St-Gall; 6. Leresche, Genève; 7. Guillot, Lausanne; 8. Dreyer, Genève; 9. Martinet, Genève; 10. Gross, Lausanne.

Pendant l'emballage, Lequatre de Genève, et Antenen, de La Chaux-de-Fonds, tombent lourdement sur la chaussée et se contusionnent assez sérieusement.

Un touriste disparu

Un officier serbe, capitaine en séjour à Montana, parti le mercredi 1er septembre pour la Plaine-Morte, avec des provisions pour un jour n'est pas rentré. Plusieurs colonnes de secours sous la conduite de M. le Dr Stephani et de la section Montana du C. A. S. sont parties à sa recherche.

Le glacier de la Plaine-Morte occupe, entre Berne et Valais, un haut plateau entouré par le sommet principal du Wildstrubel (3251 m.) par l'arête d'Autannaz, par le Sex-Mort (ou Tothorn (2942 m.), le Weisshorn (2953 m.) et le Gletscherhorn (2948 m.). Il est d'un accès facile et d'une traversée agréable. Les touristes couchent généralement à la cabane du Wildstrubel, sur l'arête du Weisshorn, pour gagner le lendemain le sommet du Wildstrubel. Son altitude varie de 2900 à 2700 m.; il est large de quatre kilomètres et long de deux.

Lloyd George à Zermatt

Dimanche matin, à dix heures et demie, le premier anglais, sa famille et sa suite ont pris place dans le train spécial qui devait les conduire à Zermatt. Le ministre britannique était encore accompagné d'un haut fonctionnaire des C.F.F. Le voyage du président anglais revêtait un caractère privé. Malgré cela, le quai de la gare était noir de monde et des jeunes filles, tout de blanc vêtues, remirent à M. Lloyd George et aux siens, des bouquets de fleurs.

Le président de la ville de Lucerne, le Dr Zimmerli, était également à la gare, en compagnie du colonel Pfyffer et d'autres personnalités. L'adieu de M. Lloyd George fut très cordial; il exprima tous ses remerciements pour l'accueil qu'il rencontra à Lucerne durant son séjour.

Attendu à la gare de Zermatt par une foule compacte, le Premier anglais est arrivé à Zerlatt à 16 h. 55. La fanfare de Zermatt rangée sur le quai de la gare jouait pendant que le train spécial arrivait. Lloyd George a été reçu par M. Hermann Seiler, conseiller national.

Aux acclamations de la foule, M. Lloyd George accompagné de sa suite s'est rendu à l'hôtel pour prendre une collation. Il s'est dirigé ensuite vers la gare du Gornergrat, d'où il est parti à 17 h. 30 par train spécial pour Riffelalp.

Le train spécial est arrivé en gare de Riffelalp à 18 heures. La station était toute décorée de fleurs et de drapeaux.

Dimanche après-midi, le premier britannique a quitté Riffelalp et est parti à 16 heures, par train spécial pour Viège, où il poursuit son voyage directement sur Londres.

La baisse du café

Les négociants en cafés réunis en association des grossistes indépendants de la branche alimentaire, viennent d'adopter pour la vente au détail de nouveaux tarifs comportant à compter du 6 novembre prochain une réduction de prix de 40 centimes par kilo.

Avis aux abonnés

☞ Les abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur carte d'abonnement du second semestre sont priés d'en verser le montant: frs. 6,15 avec Bulletin et fr. 4,65 sans Bulletin, d'ici au **14 septembre** à notre compte de chèques No II c. 84. Passé ce délai, les cartes seront de nouveau présentées avec adjonction des frais de rembours.

Chronique sédunoise

Secours pour dommages non assurables

L'autorité communale de Sion rappelle au public que les personnes qui ont subi des dommages par suite du fœhn en hiver 1919-20, peuvent obtenir un subside du « Fonds suisse de secours pour dommages non-assurables causés par des forces naturelles.

Ne sont pris en considération que les dommages dépassant fr. 150 et causé aux prés, vignes et champs, (à l'exclusion des forêts)

Pour être mis au bénéfice de ce subside, il y aura lieu de se faire inscrire au Bureau communal et de produire, pour le 12 septembre courant au plus tard, une taxe des dommages dont il s'agit, taxe faite par les experts officiels.

Sion, le 4 septembre 1920.

L'Administration.

REVUE COMMERCIALE

Sucres. — Prix sans changement.

Les prévisions de la campagne sucrière sont bonnes. En Tchécoslovaquie, la production du sucre de la campagne actuelle s'annonce merveilleuse, d'après l'état de la betterave. Elle atteindra probablement 800,000 tonnes, soit 525,000 tonnes de plus que la campagne précédente. Ce bon résultat dépend aussi des conditions de la récolte et de la livraison aux sucreries d'un contingent de charbon suffisant.

De nombreuses commandes de sucre tchécoslovaque de la nouvelle campagne parviennent d'Europe et d'outre-mer, notamment d'Amérique et d'Orient.

En Pologne, le Comité économique auprès du Conseil des ministres a constaté, dans sa dernière séance, que la production totale des sucreries polonaises atteindra cette année 210,000 tonnes.

Les besoins de la consommation intérieure de la Pologne se chiffrant par 140,000 tonnes, il y aura donc, cette année, un excédent de 70,000 tonnes de sucre que le Ministère des Finances a l'intention d'exporter à l'étranger, pour améliorer le change du mark polonais.

A Magdebourg, les betteraves renferment 14,85% de sucre contre 10,73 en 1919. En Belgique on escompte une récolte de 160,000 tonnes contre 113,000 en 1919; le gouvernement belge en profite pour élever le prix des betteraves à 14% de sucre de 75 à 115 fr. Aux Etats-Unis, où les cultures de betteraves sont de 92,8% contre 84,7% en 1919, les prix des sucres à terme ont fléchi de 50 points.

On estime que la récolte du sucre à Java sera supérieure de 30% à celle de 1919. La République Argentine a interdit l'exportation du sucre. Les fabriques de sucre de l'île de Formose ont distribué des dividendes de plus de 100%.

Cafés. — La baisse continue au Havre. On cote le Santos good average, sept.-oct. 168,50; nov. 167; décembre 168,25; janvier 167,50, février 165; mars 163,50; avril 163,50, mai 161; juin 160; juillet 159 les 50 kilos.

Les exportations de cafés du Brésil aux Etats-Unis ont augmenté de 42% pendant les 12 derniers mois. Les conditions climatériques sont favorables dans toute la région de Sao-Paulo. Les derniers arrivages se montent à 51,000 sacs, ce qui porte la production de la saison à 1,134,000 sacs contre 614,000 sacs l'année dernière. Les stocks s'élèvent maintenant à 1,721,000 sacs.

Les stocks mondiaux en cafés sont de 6,729,000 sacs, contre 10,225,000 en 1919.

Blés et farines. — La République Argentine vient de prohiber l'exportation des blés et farines, sauf pour les achats faits par des gouvernements étrangers.

Riz. — La baisse continue et, malgré cela, il n'y a pas d'acheteurs. Les riz sont en nouvelle dépréciation de 10 fr. le quintal et les brisures de 40 francs. On cote: Saïgon numéro 1, 190 fr.; Espagne Belloch 280 fr.; Tonkin glacé 210 fr.; blanchi 200 fr.; glacé supérieur 225 fr. semoule de riz et farine crême, 180 fr., le tout logé gare ou quai embarquement Marseille.

On offre riz d'Espagne, type « Belloch », No 00, à fr. 125,50, les 100 kilos, poids brut pour net, franco sur wagon Genève-transit, non dédouané.

Les nouvelles sont contradictoires au sujet de la récopte du riz en Indo-Chine et au Siam; on a annoncé d'abord que, dans ce dernier pays, il y aurait abondance; puis une autre information prétend que tel n'est pas le cas et qu'on ne pourra rien exporter. Pour l'Indo-Chine française, on évalue la récolte à 1,600,000 tonnes, c'est-à-dire plus que n'en peuvent consommer la colonie et la métropole.

Légumes secs. — On cote: Haricots blancs gros plats, Japon triés 115 francs; petits Japon 120 fr.; rouges de Chine vieux 50 fr.; Brésil vieux 42,50; pois verts cassés, 180 fr.; lentilles Bombay lavées, 95 fr.; févettes cassées extra et farines de fèves pures, 130 fr. les 100 kilos, logés, gare Marseille.

Amandes. — La récolte des amandes en Italie et en Espagne promet beaucoup et l'on prévoit une baisse des prix.

Pruneaux secs. — En France, la récolte sera supérieure d'un bon tiers à celle de l'an dernier, principalement en fruits, 60-5, 70-5 et 80-5. Il n'y a pas lieu de se presser pour les achats car les prix ne sont pas encore sérieusement établis.

La Serbie pourra exporter cette année 12,000 wagons de pruneaux séchés.

En Californie, la récolte sera déficitaire, ce qui fait entrevoir de hauts prix.

Miels. — La récolte s'annonce bonne en France. On offre des miels blancs du Cher et de l'Yonne à 450 et 500 francs et des miels blancs et des miels roux des Landes à 400 fr. les 100 kilos.

Les provenances exotiques sont cotées, au Havre:

Chili 300 à 325 francs; Mexique 225 à 250 francs; Haïti, 300 à 350 fr.; Cuba 280 fr. Saint-Domingue 275 à 300 fr. les 100 kilos.

On annonce à Marseille des arrivages de miel du Japon.

Cires. — Baisse très sensible due à la réserve des acheteurs.

Morue d'Islande. — On cote: extra gros poisson fr. 150; moyen poisson fr. 145, les 100 kilos net, argent suisse, franco Anvers.

Corned beef. — Le corned beef est offert en gros à fr. 16,25 la douzaine de boîtes d'une livre, franco Lausanne.

Conserves de légumes. — Les prix de la nouvelle récolte sont sensiblement inférieurs à ceux de l'année dernière.

Cornichons. — On offre cornichons au naturel en saumure, récolte 1920; fins 250 fr.; surfins 270; extra surfins 280 fr., les 100 kilos, pris à Toulouse. Pour marchandise reverdie, 10 fr. de plus par 100 kilos.

Saindoux et salaisons. — On cote: graisse alimentaire raffinée, disponible: en tiercons 590 fr.; en frequins 600 fr., en cuveaux 610 fr.,, en seaux 620 fr. les 100 kilos.

Saindoux américain: en tiercons 735 fr.; en fréquins 737 fr.; en baquets 748 fr., en caissettes 745 fr. les 100 kilos.

Salaisons d'Amérique dos gras courts 465 à 670 fr., suivant qualité: dos gras avec maigre 670 fr.; poitrine sans os 725 fr., jambons 955 frs. les 100 kilos, entrepôt Marseille.

On offre: dos gras 306 à 316 fr., suivant qualité: jambonneaux Pic-Nic 315 fr., les 100 kilos (argent suisse), franco wagon Bâle, poids reconnu à Anvers.

Le saindoux d'Amérique est offert franco wagon Bâle aux prix suivants, argent suisse: Tiercons de 170 kg. 321 fr., frequins de 50 kg. 322 fr., caissettes de 25 kg. 323 fr. les 100 kilos.

Pour expédition prompte des Etats-Unis, les prix sont encore plus bas.

Huiles comestibles. — On cote à Marseille: arachides 540 fr.; coprahs 415 fr.; palmistes Dahomey, 330 fr. les 100 kilos net.

On offre huile de coton prima jaune d'été comestible, expédition prompte des Etats-Unis, à 405 fr.; palme blanche 350 fr.; palme rouge, 242 fr., argent suisse, les 100 kilos franco Anvers.

Vins. — Comme il faut coûte que coûte vider les caves pour loger la prochaine récolte les prix sont en baisse considérable.

La Chambre de commerce de Montpellier cote les vins rouges de 8 à 10 degrés, 70 à 85 francs l'hectolitre, nu, pris à la propriété, et selon qualité et conditions; elle ne mentionne aucune affaire et aucun prix pour les vins rouges supérieurs, les blancs et les rosés. A Béziers, les rouges sont cotés de 95 à 115 frs. l'hectolitre.

Il est difficile, à l'heure actuelle, de dire ce que sera la prochaine récolte. On prévoit qu'elle sera avancée d'une semaine, peut-être de quinze jours, en raison de la maturité précoce des raisins qui ont très bel aspect; mais on ne peut se prononcer ni sur la quantité ni sur les prix.

— Savons. — Le savon blanc de Marseille 72%, qui vaut actuellement 330 à 350 francs les 100 kilos à Marseille, est vendu en gros en Suisse fr. 1.70 à fr. 1.80 le kilo.

N. B. — Les prix de toutes les marchandises offertes en France s'entendent payables en argent français. (L'Epicier suisse)

ETRANGER

Au 23me jour de jeûne

Le lord-maire de Cork était beaucoup plus faible samedi matin. Les docteurs de la prison ont exprimé leur anxiété à ce sujet et ont recommandé à sa famille de venir le voir. Le lord-maire en est à son 23e jour de jeûne.

Monuments de guerre

On communique de Strasbourg que le Ballon des Vosges sur lequel de violents combats se sont déroulés au cours de la guerre, notamment le Hartmannsweilerkopf et le Bucherkopf ont été consacrés monuments de guerre d'après les dispositions du commissaire général d'Alsace-Lorraine.

La justice des Soviets

En date du 7 août, un incendie éclatait dans la fabrique de munitions d'artillerie qui se trouve dans la ville de Viasma, à la suite de négligence du personnel en service soupçonné actuellement d'être à la solde de l'Entente. Une enquête immédiatement ouverte a permis de mettre en accusation 336 personnes, parmi lesquelles se trouvaient un grand nombre de chefs militaires.

Le tribunal révolutionnaire de guerre a condamné à mort douze hommes qui seront fusillés; quatorze autres, dont un commandant de bataillon et le commandant de la garnison, à quinze ans de travaux forcés, et le reste des accusés à des peines plus courtes à subir sous forme de travaux forcés également.

DERNIERE HEURE

Le communisme en Italie

ROME, 5. — Le conflit des métallurgistes n'est pas encore résolu. La journée de samedi s'est passée sans incidents. Au cours de l'après-midi à Rome, les ministres Labriola et Meda, ainsi que le sous-secrétaire Borzio, ont eu des entretiens à ce sujet. Les délégations ouvrières se sont réunies à Milan, où des conversations ont eu lieu avec le préfet. Les ouvriers ont l'intention de passer la journée de dimanche dans les usines craignant de ne pouvoir y rentrer s'ils en sortent. Les difficultés dues au manque de matières premières augmentent, pour les ouvriers qui n'ont pas touché leurs salaires samedi.

TRIESTE, 5. — Le mouvement ouvrier s'étend dans toute l'Italie. La grève a éclaté à Trieste. Il y a eu des collisions entre la troupe et les grévistes.

Les listes des coupables

VIENNE, 5. — Les listes d'extradition italiennes publiées vendredi comptaient 180 noms. Les listes yougoslaves 300 noms.

Parmi les personnes dont l'extradition est demandée par les Yougo-Slaves figure notamment la femme du maréchal von Kœves.

Un congrès de la paix

PRAGUE, 5. — Le congrès international de la paix s'est ouvert à Prague. Il comprends des représentants de pays d'Europe et d'outremer. Ceux-ci ont trouvé un accueil très cordial de la part de la population tchèque.

La presse consacre à cette occasion plusieurs de ses colonnes à des articles de bienvenue et rappelle qu'il y a une cinquantaine d'années, une assemblée des philosophes européens siégea à Prague, assemblée animée de tendances semblables.

Une grande république nègre

LONDRES, 5. — Les nègres de l'Amérique sont en mouvement: ils veulent relever la race et la soustraire à la tutelle des puissances étrangères et former une seule grande république: la république nègre de l'Afrique, peuplée, administrée et exploitée par des nègres. Les voilà maintenant au travail. Un emprunt a été lancé et un congrès mondial des nègres s'est tenu ces jours-ci à New-York. Dans ce congrès ona tout de suite élu le chef de la prochaine république rêvée dans la personne de Marc Garvey. D'autres hauts emplois ont été créés, y compris celui de généralissime. Une grande procession a parcouru les rues de New-York avec le président en tête.

Il faut traiter sa santé comme sa bourse, dépenser peu quand on n'a pas beaucoup et préparer un fonds de réserve.

Les petites santés peuvent conduire très loin, le tout est de savoir les maintenir en état par un sage entretien du sang. Il est reconnu que cet entretien est parfaitement assuré par l'usage des Pilules Pink, qui enrichissent, purifient et régénèrent le sang en même temps qu'elles retrempent les nerfs et stimulent activement les fonctions vitales.

Une cure de Pilules Pink faite à chaque changement de saison est une garantie de bonne santé.

PILULES PINK

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève: Fr. 4,50 la boite. Chaque boite vendue en Suisse doit porter une étiquette imprimée en rouge sur fond blanc indiquant l'adresse du dépôt.

Fumez les cigares FROSSARD

VERMOUTH NOBLESSE
Délicieuse gourmandise

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» No 33

Le Maître du Silence

De temps à autre, subitement, arrivait un homme âgé, au teint pâle, aux yeux un peu relevés vers les tempes, au regard énigmatique et profond. Il demeurait un temps variable — parfois plusieurs mois, parfois quelques jours — dans la superbe demeure que les domestiques appelaient la « Villa du Silence », et y vivait solitaire, invisible aux regards curieux qui pouvaient l'apercevoir seulement au cours des promenades qu'il faisait parfois en mer, sur un élégant petit yacht à voile.

Puis il disparaissait tout à coup, de la même manière qu'il était venu.

On ignorait son nom, dans le pays. Les serviteurs, quand on essayait de les interroger, feignaient de ne pas comprendre... Aussi plusieurs légendes s'étaient-elles créées sur ce mystérieux personnage, dont le type même déroutait les faiseurs d'hypothèses.

Et voilà qu'un été, on vit sur les riches coussins du yacht, près de l'étranger, un petit garçon de six à sept ans, aux cheveux bruns bouclés, au joli visage mat animé par de grands yeux foncés d'une rare intensité d'intelligence. L'enfant ne ressemblait pas à l'homme; il n'existait chez lui aucun trait dénotant, comme chez son compagnon, la présence d'une notable portion de sang asiatique. Mais les regards de ces deux êtres si différents se rencontraient sans cesse, se pénétraient, se fondaient, pour ainsi dire, l'un dans l'autre, et une commune adoration.

*

Vers cette même époque, un après-midi, Li-Wang-Tsang sonna à la haute grille de la Villa du Silence.

Un serviteur mongol le conduisit vers une des terrasses de marbre rose, merveilleusement fleuries, d'où l'on découvrait l'étendue lumineuse de la mer saturée de soleil.

Le Maître se promenait là de long en large, lentement, les yeux songeurs.

A la vue de l'arrivant, il s'arrêta et demanda:

— Qu'y a-t-il?

— Maître vénéré, Martold brave ta puissance. Furieux de voir le fils de Mancelli lui échapper, il a voulu prendre sa revanche. J'ai reçu ces jours-ci une lettre du baron de Sangeray, à qui, sur sa demande, j'avais laissé les deux filles jumelles de don Gaëtano, que sa femme et lui se chargeaient d'élever. En ce moment, ils se trouvent à Dinard... Or, une des petites filles vient d'être enlevée, en plein jour, pendant qu'elle jouait sur la plage avec d'autres enfants.

Le Maître eut un léger froncement de sourcils.

— Comment cela a-t-il pu se faire?

— J'ai voulu le savoir et ai été faire immédiatement une enquête sur place... Voici ce que j'ai appris: un enfant inconnu, d'une dizaine d'années, bien mis et paraissant bien élevé s'était mêlé aux jeux des petites Mancelli et de leurs compagnons. Quand on s'aperçut que la petite Blanca avait disparu, cet enfant, également n'était plus là... Quelques personnes disent l'avoir remarqué, marchant très vite et entraînant pas la main une jolie petite fille brune vêtue de blanc. D'autres prétendent qu'ils sont entrés tous deux dans une maison dont les chambres meublées sont louées aux baigneurs. Mais la perquisition faite dans ce logis n'a donné aucun résultat... Et, jusqu'ici, on ne trouve aucun indice susceptible de mettre la justice sur la trace des ravisseurs.

— Mais « nous », Li-Wang-Tsang, nous savons.

— Oui... Maître... Qu'ordonnes-tu? Devons-nous lui enlever encore cette enfant, comme nous l'avons fait de don Luigi?

— Non. Ce n'est qu'une fille, et notre puissance peut être mieux employée qu'à la retirer des mains de ces Allemands.

Tout l'atavique mépris de l'Asiatique pour la femme vibrait dans ces paroles du vieillard.

— ...Mais cette puissance nous servira, en attendant le châtiment suprême qui l'atteindra par les mains de Luigi Mancelli, à le frapper dans ce qu'il a de plus cher au monde... dans l'être qui fait son orgueil et sa joie.

Et comme Li-Wang-Tsang attendait le regard interrogateur, le Maître ajouta:

— Je te dirai, ce soir, ma volonté.

A ce moment, dans l'ombre du portique de marbre ouvrant sur la terrasse, apparut le petit Luigi. Vêtu d'un élégant costume de molle soie blanche, il venait à pas posés, la mine sérieuse et pensive.

Quand il fut au bas des degrés, Li-Wang-Tsang s'avança vers lui, s'inclina profondément et baisa la petite main qui lui était tendue.

L'enfant dit d'une voix claire et tranquille:

— Je suis heureux de vous voir, Li-Wang-Tsang, vous qui étiez l'ami de mon cher papa.

Le Maître s'approchant, mis sa main sur la tête bouclée.

— Il vient de m'apprendre que le misérable auteur de la mort de tes parents, ne cesse de poursuivre ta famille de sa haine. Mais je vais l'en punir si cruellement qu'il se repentira jusqu'à son dernier jour d'avoir bravé nos menaces et insulté à notre pouvoir.

Le charmant petit visage se durcit tout à coup... Et Luigi dit, d'une voix tremblante de colère:

— Oh! oui, oui, punissez-le, Père!... Mais laissez-moi venger tout à fait mes parents, quand je serai grand!

— Sois sans crainte, je te laisserai cette joie mon cher enfant!

Il s'assit, et prit Luigi sur ses genoux. La tête bouclée s'appuyait sur sa poitrine, et les doigts minces du vieillard caressaient lentement ces belles boucles brunes, comme autrefois le faisait Gaëtano.

Pourtant, cet homme, qui semblait chérir Luigi Mancelli, qui le traitait comme un aïeul son petit-fils... cet homme abandonnait froidement la sœur de ce même Luigi au meurtrier de ses parents, sans rien tenter pour la retrouver.

On pouvait voir en ceci l'indifférence de l'Oriental pour l'enfant du sexe féminin... Mais Li-Wang-Tsang, lui, savait que le Maître avait encore une autre raison, en dédaignant d'enlever la petite fille à ses ravisseurs.

L'enfant qui héritait de ses prérogatives et de son formidable pouvoir occulte devait être peu à peu détaché de toute attache d'affection, de sentiment, de tout lien de famille. Il fallait que, parvenu à l'âge d'honneur, le futur Maître du Silence eut une âme impassible, capable de dominer, de diriger à son gré tous les mouvements de la nature, tout le bouillonnement des passions... Et, patiemment, le vieillard commençait son œuvre sur le cœur vibrant de Luigi, sur cette nature ardente qui déjà savait aimer profondément. Quand le petit garçon lui parlait de son père, de sa mère, de ses sœurs, il le laissait dire, puis détournait la conversation. Il fallait que Luigi oubliât tout, peu à peu, de son court passé. Il fallait qu'il s'attachât uniquement à celui qu'il appelait « Père » et dont il serait la continuation.

Déjà l'énigmatique personnage voyait le résultat de son travail sur l'esprit, sur le cœur de l'enfant. Luigi avait pour lui une affection profonde et sa précoce intelligence ressentait vivement la puissante séduction qui se dégageait de cet être supérieur au point de vue intellectuel, doué, en outre, de facultés extraordinaires, — utilisation par des procédés secrets transmis d'âge en âge à quelques initiés, des forces secrètes que le Créateur a répandues dans la nature.

Toutefois, l'enfant pensait encore souvent à sa famille. Il demandait parfois:

— Quand reverrai-je mes petites sœurs, père?

Et le vieillard répondait:

— Plus tard, mon enfant!

Mais il avait résolu en lui-même que son disciple reverrait Huguette et Bianca seulement quand serait achevée l'éducation morale du futur Maître du Silence... Et au cas où la mort le prendrait avant ce moment, le vieillard avait chargé Li-Wang-Tsang de veiller à ce que sa

Fruits, Miels, Vins
du Pays et de l'Etranger
S. MEYTAIN, SION
RUE DE CONTHEY
Expédition par fûts depuis 50 fr.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tous fruits au cours du jour

Fabrication de chaussures
sur mesures. **Articles de Sports,** Laupart ,Becton. **Art. de pêche, de chasse, de Ville,** tous fabriqués de matières premières et cousus à la main. **Chaussures de travailleurs** en véritable vachette du pays, forte semelle en cuir tanné au chêne, couture brevetée et chevillées en cuivre et bien ferrées. Ces art. aux prix excessivement bon marché.
P. MORAND, fils, Chaussures, Evolène.

Fromages
Nous expédions ces jours, par colis postaux, depuis 2, 5, 10 et 15 kg.
fromage gras, 1. q., le kg. 4.50
fromage 3/4 gras, le kg. 3.90
fromage, mi-gras, le kg. 3.60
ainsi que 1/4 gras, le kg. à 3.10
Expédition très soignée
On reprend ce qui ne convient pas
SCHNEIDER & AUER
fromages, Avenches

Avendre
du lard de cou, fumé kg. fr. 6.60
du lard demi-gras, p. kg. fr. 6.—
livre par 2 et 4 kg.
Se recommande:
Joh. GERBER
charcutier
Langnau (Berne)

Le 2me tirage des
LOTS
à fr. 1.— de la Loterie de l'Eglise de Laufon aura lieu prochainement. Pour **gagner grosses sommes** de
frs. 10.000
etc., il faut acheter des billets **maintenant,** car ils seront bientôt tous vendus. Tendez la main à la fortune.
Frs 100-000 lots gagnants en espèces. Sur 15 billets 1 billet gratuit. Envoi contre remboursement par
l'Agence Centrale
à Berne
Passage de Werdt N° 199

PIANOS D'OCCASIONS
des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état.**
Grand choix de pianos neufs
Facilités de payement
Grand choix de pianos électriques
Bon escompte au comptant.
Maison A. EMCH
MONTREUX
19, Avenue du Kursaal 19

COUVERTURES de lit, superbe à 14.50
Couvertures pour chevaux, superbes à 12.50
Garanties neuves — Envois contre remboursement.
Jules RIME, Lausanne Téléphsne 36.42

DAMES ET MESSIEURS
peuvent faire réparer promptement et bon marché chaussettes et bas déchirés, dans l'atelier pour réparation de tricotages à St-Gall. On n'emploie que de la matière de première qualité. Prière de ne pas couper les pieds des bas.
Le prix de la paire, fr. 1.20
Ordres accompagnés de chaussette et de bas vieux pouvant être employés pour la réparation sont exécutés à prix réduit.
Atelier pour la réparation de tricotages
A. & M. Fehrlin, St-Gall, Krügerstr. 30

FŒTISCH Frères S.A.
à LAUSANNE, rue Caroline
Succursales à NEUCHATEL et VEVEY
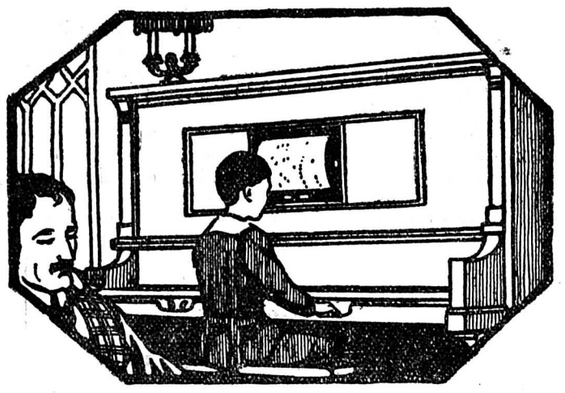
Toujours grand choix de **PIANOS neufs et d'occasion.**
PIANOS DROITS ET A QUEUE — —
PIANOLAS ET PHONOLAS — —
HARMONIUMS — — — — —
HARPES — — — — — —

Ayant fait un achat de bâches et molton à bon marché, je peux livrer: Demandez échantillons
Bâches pr. chevaux 150×155 montées av. courroies fr. 40, 38, 35, 30
Couvertures molton 150×155 montées av. courroies, fr. 68, 45, 30
Il me reste encore quelques colliers américains complets, cédés à 270 fr. la paire, licol avec chaînette, 10 frs. la pièce; musette neuve, 9 fr. la pièce; musette usagé 4 fr. la pièce; un lot guêtres leggings noirs, moulés 18 frs.; idem, jaune, 19 francs.
Armand Piaget sellier, **Côte-aux-Fées**

Chaque paysan devient son propre meunier
En utilisant le moulin Vertical « AMMANN » construit pour la préparation de farine panifiable et fourragère
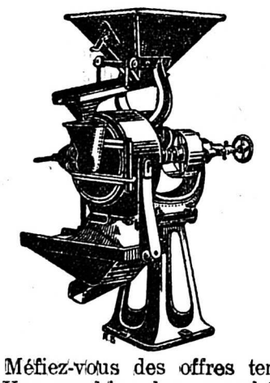
Petite machine à rendement considérable
Moules artificiels n'exigeant pas de retaillage et d'une grande durée de service
Nombreuses références à disposition
Méfiez-vous des offres tentantes de la construction étrangère. Une machine bon marché revient en définitive bien plus cher qu'une construction consciencieuse telle que vous offrent les
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS **U. AMMANN, LANGENTHAL**
Demandez prospectus spéciaux:

ACHAT **FUTS** VENTE
LOCATION
GRUBER ALPHONSE, SION
COURTAGES EN VINS

Bois de chauffage
sec en cercles poinçonnés, de 50 centimètres de diamètre
Entrepôts: Maison Alex. Vadi, Sion
Avenue de la Gare
Se recommande
Ad. RATH, Scierie, Bramois.

JE CONTINUERAI À DONNER LA PRÉFÉRENCE À LA MARQUE
HERMES

COMPRIMÉS DE SACCHARINE
SUCRENT ENV. 110 FOIS, 0,07 GR.
QUI ME DONNENT LES MEILLEURS RÉSULTATS!
(PRODUIT SUISSE)

MAISON POUR L'ENSEIGNEMENT MUSICAL
TOUT ce qu'il faut pour ou qui concerne la **MUSIQUE**
chez
Foetisch Frères S.A.
à LAUSANNE, NEUCHATEL et VEVEY
PIANOS — HARMONIUMS
INSTRUMENTS et ACCESSOIRES
CORDES réparées renommées.
ABONNEMENTS à la MUSIQUE
TOUTE la Littérature Musicale.
GRANDE LIBRAIRIE THEATRALE
GRAMOPHONES et DISQUES

Grande Baisse
Viande 1er choix
Rôti à Fr. 2.50 le ½ kilo. Bouilli depuis Fr. 1.80 le ½ kilo. Saucisses de bœuf à Fr. 2.40 le ½ kilo.
Belle graisse de bœuf, fraîche ou fondue à 2 fr. 50 le ½ kg.
Saucisson pur porc. Cervelas à 45 ct. pièce
Envoi à partir de 2 kg.
ERNEST BOVEY, boucher, Avenue de l'Université, LAUSANNE

Mme Ida REICHENBACH
Sage-femme diplômée 1re classe.
Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous
11 rue Verdaine, Genève.
Pensionnaires Téléphone 39,97

Dames
Conseils discrets par case Dare 6303 GENEVE.

LAITERIE DE SION
Nouvelle installation moderne
Frigorifique
Beurre de table Ire qualité
Fromage du pays
Fromage d'Emmenthal
La laiterie est ouverte toute la journée, sauf de 12 heures à 13 heures ½.

CARRELAGES ET REVETEMENTS
DEVIS SUR DEMANDE
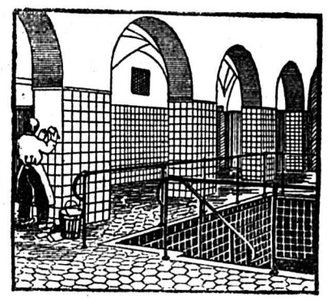
DEVIS SUR DEMANDE
J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

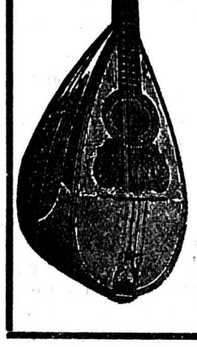
MANDOLINES
GUITARES
ACCORDÉONS
CITHARES
FLUTES
ACCESSOIRES
CHOIX IMMENSE -:- GARANTIE
CATALOGUE 22 GRATIS
HUG & Cie - BALE
MAISON DE CONFIANCE FONDEE EN 1807

Ponte et élevage
La maison F. Gysler, transférée à Renens-Gare, rue du Simplon, 10, attire l'attention des aviculteurs sur le fait que son Aliment Complet pour volailles n'est plus un produit de guerre, mais que fabriqué avec des marchandises toujours fraîches, cet excellent produit réunit de nouveau toutes les qualités qu'il possédait à l'époque où il a établi sa grande renommée.
Pour que toutes personnes s'intéressant aux volailles puissent se convaincre de la supériorité de l'Aliment Complet, et de ses étonnant effets sur la ponte et la santé générale des volailles, la fabrique adressera un échantillon gratuit à toute personne qui en fera la demande.
Le but poursuivi est moins de réaliser de gros bénéfices que de faciliter dans le pays la production des œufs, pour lesquels nous payons un trop lourd tribut à l'étranger. Prix: fr. 60 les cent kilos; fr. 30 les 50 kg.; fr. 15.50 les 25 kg.; fr. 6.50 les 10 kg., franco toute gare Suisse romande. Téléphone 84.83.
Dépôt à Martigny-Ville M. **Pignat- Pfamatter.** Primeur. Tél. 130.

volonté fut remplie sur ce point.

On trouvait là l'explication de l'indifférence absolue que lui causait le sort de Bianca. Le seul point qui le touchât, en cet incident était le défi ainsi lancé par Martold à son adversaire mystérieux... Mais ce défi, le Maître se préparait à le lui faire payer chèrement, si bien que l'Austro-Allemand ne verrait plus qu'une amère dérision dans la possession de la petite Bianca que lui laisserait son ennemi.

Tout ceci, Li-Wang-Tsang ne l'ignorait pas. Mais tandis qu'il regardait l'enfant blotti entre les bras du vieillard, sa pensée troublée se reportait vers le comte Mancelli... vers cet homme qui lui avait confié ses trois enfants parce qu'il lui avait assuré: « Je les ferai élever selon vos idées... » Or, si le défunt sortait à ce moment du tombeau, n'aurait-il pas quelque motif de lui dire avec indignation: « Qu'as-tu fait de mon fils, en l'abandonnant à cet homme étérange qui l'entraînera en des voies si différentes de celles où marchèrent ses pères?... tu fait de ma fille, en ne cherchant pas à l'enlever au misérable qui fut l'auteur de sa mort? »

Cette voix d'outre-tombe, Li-Wang-Tsang l'entendait réellement au fond de son âme qu'elle troublait profondément... Mais pas un instant, il n'eut la pensée de s'élever contre la décision de l'homme dont il accomplissait toutes les volontés avec une aveugle soumission, dont il subissait, comme tous, la puissante emprise.

Cependant, il songea: « Don Gaetano avait raison quand il craignait d'engager la liberté de son âme et d'être amené à des actes contraires à sa conscience, en s'engageant parmi les Fils du Silence. Oui, nous sommes, au fond les esclaves d'un homme. »

XV

Le comte Martold, en septembre, se trouvait à Biarritz, où il menait joyeuse vie, selon sa coutume, quand un soir, son valet de chambre lui remit une dépêche à son retour du Casino.

Il la prit et l'ouvrit sans surprise ni inquiétude. Chaque jour, en effet, il s'attendait à recevoir la nouvelle de la mort de sa femme qui sous les apparences d'une amélioration sensible, était en réalité à la merci d'un accident subit.

Mais quand il eut jeté les yeux sur la télégramme, il poussa une exclamation sourde, tandis que son visage s'altérait soudainement.

La dépêche contenait ces mots:

« Aloys disparu. Viens vite.

» Comtesse Martold. »

Aloys était le second fils de Martold, et son préféré.

Il venait d'atteindre ses sept ans et montrait une intelligence beaucoup plus éveillée qu'Egon, son frère aîné. De plus, fort joli enfant, il flattait ainsi doublement la très grande vanité paternelle, tandis que sa grâce câline, enjôleuse, savait tout obtenir du comte Ludwig.

Aussi la nouvelle que lui télégraphiait sa mère, atteignait-elle celui-ci dans la partie encore sensible de son âme endurcie.

Disparu, Aloys?... Comment?... Il pensa aussitôt à l'étang qui existait dans le parc de Stennlau, le domaine patronymique, où les enfants passaient l'été avec leur mère et leur aïeule.

Le petit garçon, malgré la sévère défense qui en était faite, s'était peut-être hasardé de ce côté, et il était tombé dans l'eau profonde.. La comtesse Augusta n'avait sans doute pas encore songé à le faire chercher là... Ou bien, au contraire, on y avait retrouvé le corps de l'enfant, mais on n'avait pas voulu télégraphier au père ce malheur...

» J'aurais mieux aimé pourtant savoir tout de suite la complète vérité » songeait Martold avec une angoisse mêlée d'irritation, tandis que le train, dans la journée du lendemain, l'emportait vers l'Autriche.

Il la teignit Stennlau que le surlendemain, vers la fin de l'après-midi. Une voiture l'attendait à la gare la plus proche du domaine...

Aussitôt il interpella le domestique un vieux serviteur de la famille Mortold.

— Eh bien! l'a-t-on retrouvé?

— Hélas! non, monsieur le comte!

— A-t-on cherché partout?... Dans l'étang!

L'autre eut un regard surpris.

— Dans l'étang?... Mais, monsieur le comte!... personne n'a pensé qu'il pouvait y être!... Il a été enlevé en pleine nuit, dans son petit lit....

— Il a... été enlevé?

— Oh! sûrement!... C'est une chose extraordinaire, monsieur le comte! Toutes les portes étaient bien fermées, comme d'habitude, rien ne se trouvait dérangé... Mais sur l'oreiller de l'enfant, il y avait, piquée, une petite étoile de coreil.

Martold bégaya :

— Une étoile?... Tu dis une étoile... rouge?

— Oui, monsieur le comte!

— Alors, je sais... je...

Il s'interrompit, devant le regard étonné du domestique, et, se raidissant contre sa violente émotion, ordonna:

— Parton, Elias!

— Oui, maintenant, il savait!... Comme il l'expliquait à sa mère, un peu plus tard, dans le salon où il l'avait entraînée, loin des oreilles curieuses, ses mystérieux adversaires répondait ainsi, du tac au tac, au rapt de la petite Bianca Mancelli.

Et ceci prouvait en outre que, pour eux, la double personnalité de Martold était dévoilée.

La comtesse fit observer:

— Mais alors, rien n'est perdu?... Ils nous rendront Aloys en échange de cette petite, qui, après tout, ne représente pour toi qu'une satisfaction de vengeance — à laquelle d'ailleurs je ne t'ai pas encouragé, car tu me parais pousser trop loin l'audace, mon cher ami.

Martold dit entre ses dents serrées:

— Soit! Puisqu'il le faut, je la leur rendrai.

— Il est probable que tu recevras bientôt une offre en ce sens.

— Oui, sans doute... Allons à la chambre des enfants. Je veux voir par moi-même si vraiment on ne découvre aucun indice.

— J'ai donné l'ordre de la laisser telle qu'elle était au matin, quand Martha, en entrant, s'aperçut qu'Aloys n'était plus là... Jusqu'ici, je n'ai rien dit de ce malheur à Wilhelmine. Elle est plus fatiguée, depuis quelques jours, et ne quitte pas son appartement. Nous pourrons peut-être éviter de lui donner cette émotion, si comme je l'espère maintenant, le cher enfant nous est bientôt rendu.

Martold approuva d'un air indifférent, et gagna la chambre des enfants où, pas plus que les autres avant lui, il ne trouva le moindre indice au sujet de ce mystérieux enlèvement.

Sur l'oreiller blanc se détachait l'étoile de corail, que la comtesse Augusta avait ordonné d'y laisser jusqu'à l'arrivée du père... Ludwig la prit entre ses doigts, l'examina longuement. Mais elle non plus ne lui révéla rien. C'était un joli bijou monté en or, formant une courte épingle facile à piquer rapidement. Les ravisseurs l'avaient laissée là comme une signature, — la même que celle apposée au bas des avertissements adressés au baron de Falsten et au comte Martold... La même que celle trouvée sur le front de So-Phung et de Verhmann.

Cette fois, Ludwig Martold eut conscience qu'il n'était pas le plus fort... qu'il devait s'avouer vaincu. La rage au cœur, il pensa:

« Eh bien, je ne m'occuperai plus d'eux... Qu'ils me rendent mon fils, voilà tout ce que je veux maintenant.

Cependant, les jours passèrent sans que les ravisseurs donnassent signe de vie. Martold, pour ne pas exciter l'étonnement de l'opinion publique, avait porté plainte au sujet de la disparition de l'enfant. Mais il ne pouvait, sans se compromettre lui-même, confier à la justice les quelques éclaircissements qu'il possédait. D'ailleurs, il n'attendait rien d'une enquête policière. Ses ennemis inconnus lui donnaient l'impression d'être trop habiles et trop puissants pour qu'on pût espérer les découvrir.

Il avait bien fallu apprendre à la comtesse Wilhelmine la disparition de son fils... Trop faible pour supporter ce coup, elle mourut quelques jours plus tard, pieuse et résignée, en attachant sur son mari un regard triste qui semblait dire: « Je te pardonne,.. mais ne te repentiras-tu donc jamais? »

Non, Ludwig n'avait aucune velléité de repentir. La mort de sa femme ne le toucha pas, et le rapt de son fils, opéré dans des conditions d'analogie frappante avec celui du petit Luigi, éveillait dans son âme non le regret et le remords, mais seulement la fureur impuissante.

Toutefois, en voyant le temps s'écouler, il commença de se demander si l'échange de son fils avec la petite Bianca lui serait proposé.

(A suivre)